

# Détermination et justification d'accommodements:

## Mises en situation

Fanny Gravel, conseillère en services adaptés  
au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

# Plan de la présentation

- 1) Étapes conduisant à l'élaboration d'un plan d'intervention (aménagement et services)
- 2) Présentation de quelques outils utilisés
- 3) La cueillette de données
- 4) Mises en situation:
  - Éléments de contexte
  - Questionnements
  - Pistes de réflexion et de justification

# Étapes

## 1) Demande de soutien de la part d'un étudiant

2e) Réalisation de l'entrevue initiale avec l'étudiant (et/ou parents ou intervenants)

2a) Questionnaire compléter par l'étudiant (exemple: Autoportrait en ligne)

## 2) Collecte d'informations

2d) Préparation de la rencontre ( pré-remplir des documents, liste d'éléments à aborder, questions et points à vérifier.

2b) Lecture des documents diagnostiques et outils de référence

2c) Résultats académiques et plan d'intervention de l'établissement précédent

## 3) Analyse, détermination et justification des accommodements et services

## 4) Élaboration d'un plan d'intervention

La durée de la démarche est variable (45 min à 90 min)

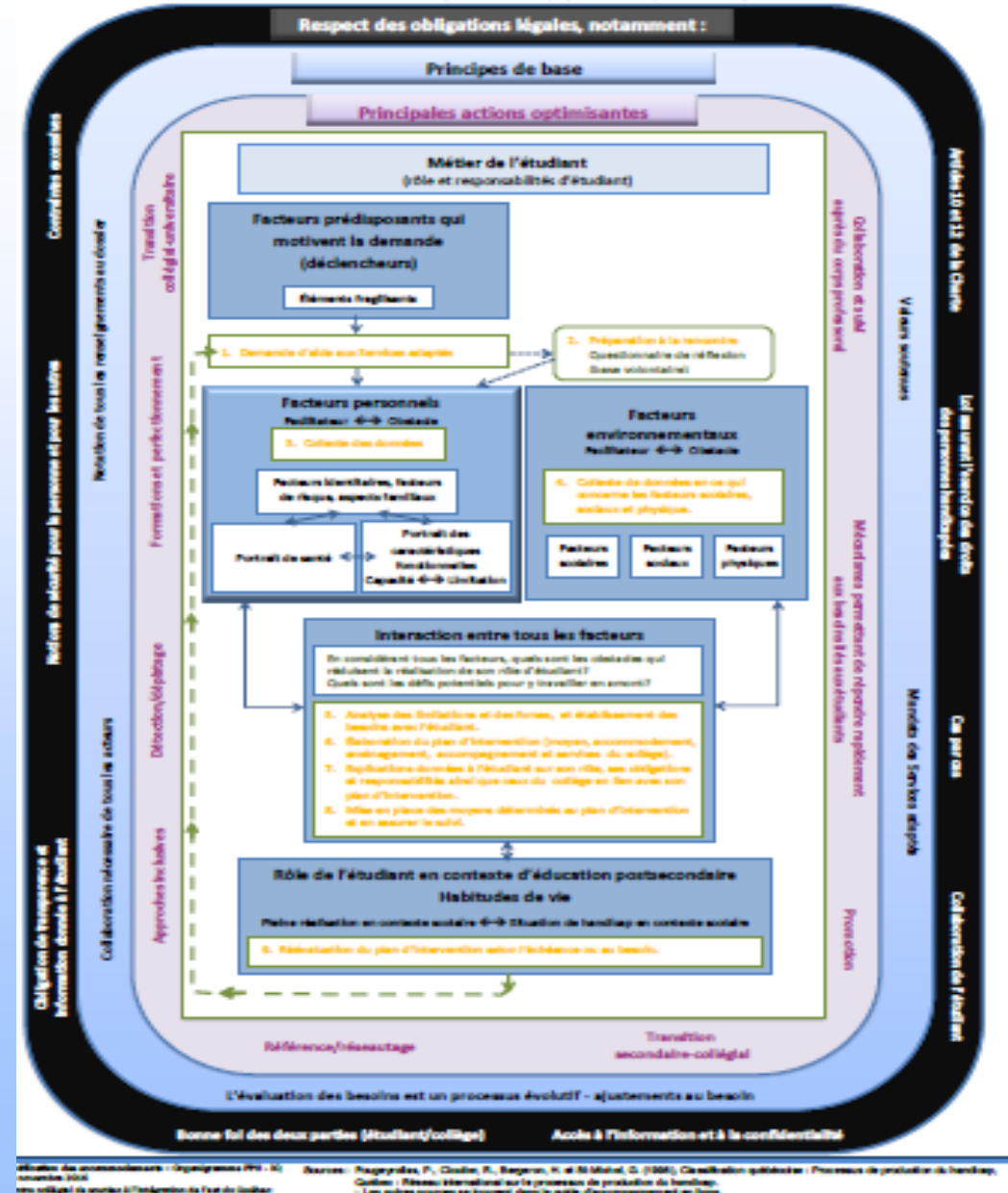


# Outils:

Organigramme de la recommandation de la démarche de détermination et de justification des accommodements

Source: [https://ccsi.quebec/wp-content/uploads/2016/11/Organigramme\\_PPH\\_et\\_justification\\_acc\\_IQ\\_2016-11-23\\_Version\\_7.pdf](https://ccsi.quebec/wp-content/uploads/2016/11/Organigramme_PPH_et_justification_acc_IQ_2016-11-23_Version_7.pdf)

Le schéma représente un résumé de la démarche de détermination et de justification des accommodements et devrait être utilisé avec le guide d'accompagnement disponible en ligne.



# Outils

➤ Références:

- <https://ccsi.quebec/index.php/coffre-a-outils/determination-et-justification-des-accommodements/>
- <http://www.capres.ca/wp-content/uploads/2015/02/Les-services-adapt>
- <https://ccsi.quebec/wp-content/uploads/2017/05/SOS-conseiller-en-services-adaptés-révisé-2016-09-23.pdf%C3%A9s.pdf>
- [https://ccsi.quebec/wp-content/uploads/2016/11/Organigramme\\_PPH\\_et\\_justification\\_acc\\_IQ\\_2016-11-23\\_Version\\_7.pdf](https://ccsi.quebec/wp-content/uploads/2016/11/Organigramme_PPH_et_justification_acc_IQ_2016-11-23_Version_7.pdf)

## La cueillette de données... au fil des années!

- **Ses motivations** associées à son projet d'études collégiales
- **Sa perception** de sa condition (à l'aise ou non, nouveau)
- **Les éléments facilitateurs ou les obstacles**

## Mise en situation #1



Même diagnostic, mesures différentes

### Contexte:

- Entrevue initiale
- Étudiant accompagné de sa mère
- Deuxième enfant ayant un TDAH dans la famille
  - Fréquentant un autre établissement collégial
  - Mesures d'accommodement différentes

# Mise en situation #1



**Question soulevée:** Pourquoi les mesures diffèrent-elles d'un enfant à l'autre?

- ▶ Ma fille (dans un cégep hors de la région) :
  - ▶ 50 % plus de temps pour la réalisation des examens
  - ▶ ordinateur
  - ▶ logiciels de soutien à la correction
  - ▶ local avec moins d'étudiants
  
- ▶ Mon fils ( au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue) :
  - ▶ 33% plus de temps pour la réalisation des examens
  - ▶ local avec moins d'étudiants
  - ▶ soutien à la prise de notes.



# Pistes de réflexion et de justifications #1



Mandat des services adaptés: limiter les impacts engendrés par la condition, sans constituer un privilège;

- ▶ **Le diagnostic** est un critère d'admissibilité, mais pas la seule variable à considérer (besoin);
  - ▶ **Les informations disponibles** (documents justificatifs, résultats...)
  - ▶ **Les informations recueillies lors de l'entrevue** (parcours, forces, défis, stratégies...)
  - ▶ **Les ressources disponibles au cégep**

## À ne pas oublier

**Le plan d'intervention** sera révisé en cours de cheminement.

Il s'agit d'une **responsabilité partagée** entre:

- l'étudiant (doit s'impliquer dans ses études, utiliser les ressources disponibles et signaler tout changement).
- le CSA (doit effectuer un suivi des besoins, vérifier que les mesures sont adaptées et effectuer un bilan).



# Étudiant performant: besoin ou privilège?

### Contexte:

- Un étudiant ayant recours à des accommodements
- Il a obtenu des résultats supérieurs à la moyenne du groupe
- Son professeur contacte les services adaptés
- Remet en question la pertinence du soutien accordé
  - Privilèges?
  - Équité pour les autres étudiants?
  - Dans sa matière (mathématiques)



**Question soulevée:** Pourquoi des mesures sont accordées à un étudiant

- ▶ en mathématiques
- ▶ alors qu'il n'y a pas de rédaction
- ▶ et qu'en plus cela lui permet d'obtenir des meilleurs résultats que les autres?

## Pistes de réflexion et de justifications #2



- Les besoins de soutiens découlent : de troubles d'attention, en lecture et en écriture
- Les accommodements: temps de plus, une version électronique de l'examen, d'un ordinateur avec des logiciels d'aide. Bien qu'un mathématique, rédaction de formule se fait plus facilement à la main
- La situation d'évaluation, implique plusieurs fonctions cognitives, processus et habiletés comme: en lecture des questions, en traitement de l'information, en rédaction en détection des fautes et stratégies de vérification et correction (politique 10% la qualité du français)
- Mandat: Pallier aux limitations (significatives et persistantes)
- Ici les mesures visent à soutenir les impacts des troubles d'apprentissage .
- Et si ces mesures permettraient la démonstration de ses pleines capacités?
- Où est le privilège, inégalité? Peut-être dans l'accès aux services d'évaluations pour les étudiants rencontrant des difficultés récurrentes.

**Attention:** La démonstration de compétences évaluer: non compromise.

Exemple : Soins=évaluation des connaissances des termes médicaux et 10% français



# Collaboration et ajustement du soutien

### Contexte:

- ▶ Un professeur de littérature me contacte
- ▶ partager ses préoccupations en lien avec la réussite de l'une étudiante connue des services adaptés
- ▶ Il craint que les mesures ne soient pas adaptées
- ▶ La correction de la partie réalisée démontre sa compréhension de la tâche, mais elle n'arrive pas à écrire le nombre de mots exigés
- ▶ Il énumère ses observations et stratégies tentées.

## Situation #3



**Question soulevée:** Peut-on effectuer un changement au niveau du support accordé au plan d'intervention? Comment collaborer? Quels informations sont nécessaires?

## Pistes de réflexion et de justifications #3



- Un professeur de littérature –observation fréquente et spécialiste de contenu
- Contribution à la cueillette de donnée
- Pièces justificatives : résultats obtenue , observation, stratégies
- me contacte pour me partager ses préoccupations en lien avec la réussite de l'une étudiante connue des services adaptés (
- Mise à jour du dossier : -ne termine pas ses rédactions-perd tous les points alloués à la qualité de la langue pointe (30 %)-la lecture du texte et la recherche des éléments nécessaires à l'élaboration de son plan de rédaction lui prennent beaucoup du temps. Après avoir fait son plan, elle rédige et elle efface souvent des sections de son texte (pour omission ou syntaxe). Elle manque de temps pour réviser son texte et appliquer sa démarche de correction.
- Évaluation de besoin: TDA et des limitations fonctionnelles au niveau de l'attention, concentration et organisation). Est-ce que les exigences engendrent l'apparition d'une nouvelle limitation ou manifestation d'une limitation ?
- Est-ce une limitation sur le plan de l'organisation=organisation des idées pour les transmettre clairement? L'ordinateur sans logiciel de soutien à la correction aide à déplacer les idées, a favoriser la fluidité et le flux de la pensée pour les transmettre rapidement et en refaire la structure le moment venu. (voir les ouvrages de référence)
- Où atteint au plan du français écrit ou de la lecture ? Défis ressources?

Pas de réponse absolue.



Merci de votre écoute.

